



**INVITATION GRATUITE – Inscription obligatoire**

INSCRIPTION EN LIGNE

**Mercredi 11 avril 2018 à Toulouse**

## Colloque Amiante du SYRTA

Avec l'aimable participation de la DIRECCTE Occitanie et la CARSAT Midi Pyrénées dans le cadre du Plan Régional Santé Travail 3 Occitanie

**« Les responsabilités des Maîtres d'Ouvrage en matière de travaux ou interventions sur des matériaux amiantés »**

**Mercredi 11 avril 2018**

De **9h30 à 13h30**

**DIAGORA Centre de congrès**

150 rue Pierre Gilles de Genes 31670 TOULOUSE – LABEGE

Le SYRTA, SYndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants, vous convie au **Colloque destiné aux Maîtres d'Ouvrage** qui ont à prendre en compte les évolutions de la réglementation en matière de risque amiante, dont voici le programme :

**9h00 :** Accueil café

**9h30:** **Mot d'ouverture :** M. Michel BONFILS Président et Mme Isabelle VIO, Directrice des Opérations du SYRTA. Présentation des intervenants de la CARSAT et de la DIRECCTE.

**9h40 :** **Le risque amiante : nature et chiffres-clés. Focus sur la région Occitanie : état des lieux, actions de prévention,** par la CARSAT Midi Pyrénées et la DIRECCTE Occitanie.

**10h00 :** **Le Contexte réglementaire,** par la DIRECCTE OCCITANIE.

**Les obligations du donneur d'ordre en matière de protection des risques liés à l'Amiante.**

- La définition de l'opération. L'organisation de la prévention.
- Les obligations de repérage. Le Repérage Avant-Travaux.
- Le cadre de l'opération : SS3, SS4 – Le choix de l'entreprise.
- La préparation de l'opération.
- Les obligations de l'employeur.

### Questions-Réponses sur l'état des lieux et la réglementation.

**11h00 :** **Impacts opérationnels de la réglementation pour les Maîtres d'Ouvrage, par les administrateurs du SYRTA**

- Ne pas confondre DTA, Repérages listes A et B « Santé Publique » et Repérage avant-Travaux
- La logique réglementaire : analyse des risques, Chantiers-tests, Validations, REX et DUER.
- Comment choisir une entreprise ? Le rôle de la Maîtrise d'œuvre Amiante.
- Protection Collective, Protection Individuelle : exigences et techniques
- Gestion des déchets.

**11h30 :** **Témoignages : mise en œuvre sur les chantiers**

- Une opération en ventilation assistée : film ; une installation fixe sous adduction d'air : film.
- Opérations réalisées à Toulouse.

**12h00 :** **Le SYRTA : Rôle institutionnel et appui des membres, R&D, Axes de travail, par Isabelle Vio**

### Questions-Réponses sur les impacts opérationnels, les chantiers et les actions du SYRTA

**13h00 :** **Clôture**

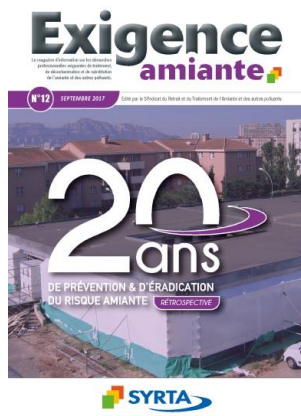
**Syndicat du Retrait et du Traitement de l'Amiante et des autres polluants - SYRTA**

31 rue du Rocher 75008 Paris – Tél : 01 42 93 99 96 – [contact@syrta.net](mailto:contact@syrta.net) - [www.syrta.net](http://www.syrta.net)

Syndicat Professionnel régi par le Livre I<sup>er</sup> du Code du Travail – Déclaration Mairie de Paris : 20030075 - Préfecture : 19967

SIRET 481 069 631 00028 – Code APE/NAF : 9420Z Activités de Syndicats

# Une manifestation organisée sous l'égide du Magazine « **Exigence amiante** » du SYRTA



**Exigence amiante** a pour objectifs :

- **de faire connaître** les règles et usages visant à éliminer les risques de l'amiante et des autres polluants, les aspects spécifiques de la réglementation, les préconisations de sécurité et d'application des textes,
- **de présenter** les professionnels engagés par la Déontologie du SYRTA et leurs expériences,
- **de permettre le dialogue** entre les différents acteurs du retrait et de l'encapsulage de l'amiante,
- et de fournir un support aux **prises de position** du SYRTA en rapport avec l'actualité de l'amiante et des autres polluants.

**Position** : Magazine d'information sur les techniques, les méthodologies et les entreprises exigeantes visant à éliminer les risques de l'amiante et des autres polluants de l'air, dans l'optique prioritaire de la santé des personnes.

**Diffusion** : 10.000 exemplaires.

**Lectorat** : Entreprises de la filière du retrait/encapsulage de l'amiante et des autres polluants, maîtres d'ouvrage publics, institutionnels et administrations.

## SOMMAIRE DES DERNIERS NUMEROS (2013-2018) – Téléchargeables sur [www.syрта.net/Publications](http://www.syрта.net/Publications)

### Numéro 6

1er trim. 2013

#### DOSSIER « Colloque 2013 : « Les responsabilités des Maîtres d'Ouvrage en matière de travaux ou d'interventions sur des matériaux amiantés »

- Synopsis du suivi de l'amiante
- Cas de la vente
- Vie du bâtiment
- Evaluation des risques du donneur d'ordre
- Travaux et interventions dans le bien
- Démolition dans les bâtiments
- Gestion des déchets amiantés
- Table ronde

### Numéro 7

2è trim. 2014

#### « Désamiantage : vers un véritable métier d'ingénierie du risque »

**EDITO** : Réglementation « Amiante » : l'Esprit et la Lettre

**LE POINT SUR...** Evolution réglementaire et normative 2012/2015

#### **FOCUS** : obligations et choix des maîtres d'ouvrage

- Repérages Amiante
- Choix de l'entreprise
- Autres exigences

#### DOSSIER : « Règles-Bonnes pratiques du désamiantage – Vol.I : Conception/préparation du chantier »

- Conception et préparation du chantier
- Analyse des risques
- Familles et Typologie des Processus
- DUER : l'évaluation des risques Amiante
- Plan de retrait et/ou d'encapsulage (PRE)
- Stratégie Générale de Métrologie

### Numéro 8

4è trim. 2014

#### DOSSIER : « Règles et Bonnes pratiques du désamiantage – Vol.II : Réalisation du chantier »

- Personnels
- Passage du PRE au terrain
- Actions préalables à l'opération
- Prévention et protection : MPC et EPI
- Pour la protection de tous : la Métrologie
- Temps et conditions de travail
- Gestion et élimination des déchets
- La fin de chantier
- Les techniques de dépose : optimiser par la R&D

### Numéro 9

2è trim. 2015

#### « Comment choisir une entreprise de Désamiantage à compter du 1er juillet 2015 ? »

**Inclus** : le roman-photo d'un VRAI chantier-test

#### DOSSIER : Guide pour l'établissement des stratégies de métrologie pour les opérations de retrait et d'encapsulage amiante (échantillonnage - prélèvement - analyse)

- Etat initial, libératoire et fin de chantier
- Caractérisation de processus
- Mesures de surveillance de chantier
- Contrôle de l'exposition professionnelle/METOP
- Préconisations d'auto-contrôle du SYRTA

**FOCUS** : Certification : ce qui dit le certificat/ce qu'il ne dit pas

**FOCUS** : A comme Amiante, A comme Assurance

### Numéro 10

Mai 2016

#### « Spécial Innovation : Volet 1 Propositions des Membres associés »

**DOSSIER** : Gestion et élimination des déchets amiantés

### Numéro 11

Mai 2017

#### « Repérage avant Travaux : Les clés de la qualité »

**DOSSIER** : Le retrait d'amiante sous adduction d'Air

### Numéro 12

Sept. 2017

#### Spécial « 20 ans de prévention et d'éradication du risque amiante »

### Numéro 13

Mars 2018

**DOSSIER** : Analyse de la réglementation encadrant le retrait de matériaux contenant du Plomb et les éléments d'éclairage du Syrta sur ces travaux

Retour sur les Colloques régionaux du SYRTA

# Bulletin d'inscription

## au Colloque « amiante » du

### Mercredi 11 avril 2018 à Toulouse

Si possible, merci de privilégier

INSCRIPTION EN LIGNE

Prénom et Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Raison sociale / Entité \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Merci de cocher les renseignements suivants :  Membre du Syrta (**passez à la suite**)

**Si non membre du Syrta : Secteur d'activité :**  Qualifié retrait/encapsulage amiante

Maître d'Ouvrage/Propriétaire (MOA) Parc Public/Social  MOA Parc Privé

Maître d'œuvre, bureau d'Etude (MOE)  Conseil-Expertise

Diagnostic/Repérage  Laboratoire  Formation  Maintenance

Immobilier, promotion  Aménagement, urbanisme

Conception/construction bâtiment  TP, routes  Couverture  Démolition  2<sup>nd</sup> œuvre bâtiment

Institutionnel, prévention, organisme public

Autre secteur d'activité – Précision \_\_\_\_\_

**Pour recevoir le magazine exigence Amiante (gratuit), merci de compléter les informations suivantes**

Adresse postale \_\_\_\_\_

Complément Adresse postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**Assistera au colloque "amiante" du mercredi 11 avril 2018 à Toulouse**

**Reste au cocktail (réservation obligatoire)**

*Inscription gratuite.*

**En raison du nombre limité de places, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence au plus vite et au plus tard le mardi 2 avril 2018**  
**Attention inscription nominative obligatoire**

sur [www.syrta.net/rubrique](http://www.syrta.net/rubrique) ACTUALITÉ

INSCRIPTION EN LIGNE

ou en retournant ce coupon-réponse par mail : [contact@syrta.net](mailto:contact@syrta.net)